

Mesdames, Messieurs

Le Réseau National de Défense Des Droits Humains (RNDDH) remercie le bureau de la députée Caroline Roose et le Centre Tricontinental (CETRI) pour l'organisation de l'événement du jour car, si la situation générale en Haïti très préoccupante, exige l'adoption de mesures immédiates par les forces vives de la Nation, elle exige aussi un changement dans la politique d'approche des partenaires internationaux.

Depuis plusieurs années, la communauté internationale se place du côté des bourreaux du peuple haïtien. En effet, après avoir accordé son appui inconditionnel au président Jovenel Moïse, elle se range du côté d'un premier ministre sur lequel pèsent des suspicions d'implication dans l'assassinat du président susmentionné. Entre-temps, la population vit dans la négation totale de ses droits et libertés fondamentaux.

Les droits à la vie et à la sécurité ne sont pas respectés. En moyenne, 5 personnes sont enlevées par jour et 4 autres sont assassinées. Journalistes, syndicalistes, militants de droits humains et policiers, professionnels, membres du secteur économique informel, adultes, mineurs : personne n'est épargnée.

Depuis 2018, le peuple haïtien assiste à la gangstérisation effrénée du pays. Les gangs armés comptent sur la protection des autorités étatiques qui veulent se maintenir au pouvoir. Ils s'affrontent pour le contrôle des territoires à des fins politiques et électoralistes mais aussi à des fins économiques.

De 2018 à 2022, 15 massacres et attaques armées ont été enregistrés dans les quartiers défavorisés au cours desquels des centaines de personnes ont été assassinées ou sont portées disparues et où des dizaines de femmes et de filles ont été violées. 695 enfants au moins sont devenus orphelins suite à ces événements sanglants. Aucune enquête judiciaire n'a cependant abouti, en dépit du fait que des suspects dont des officiels de l'Etat aient été indexés dans la préparation et la perpétration de certains de ces actes.

Le pays est dirigé depuis juillet 2021, par un premier ministre de fait qui concentre tous les pouvoirs entre ses mains. En dépit ou justement en raison de cette concentration des pouvoirs, la situation sécuritaire générale se dégrade quotidiennement. Les anciens gangs armés renforcés et devenus très arrogants dans leur mode opératoire élargissent leur territoire alors que de nouveaux foyers de gangs armés se forment un peu partout dans le pays.

Les droits aux garanties judiciaires ne sont pas respectés. 82 % de la population carcérale totale sont en attente de jugement. Les tribunaux ne fonctionnent pas et l'impunité règne en maître.

Les conditions générales de détention sont inhumaines et dégradantes. Dans les prisons, les détenus-es sont traités dans l'indignité la plus totale. Les espaces ne sont pas curés, des vers et des rongeurs y circulent, la nourriture est infecte et insuffisante, les maladies contagieuses comme la galle, la gratelle, la tuberculose sont légion dans un espace carcéral ayant une capacité de 3.000 places et accueillant au 20 janvier 2022, 11021 personnes.

Les droits politiques du peuple ne sont pas respectés. Feu le président Jovenel Moïse jouissait d'une majorité confortable au parlement, majorité qui lui avait d'ailleurs permis de démanteler certaines institutions souveraines. Il avait donc sciemment choisi de ne pas organiser les élections pour pouvoir d'une part diriger le pays par décret et d'autre part, ne pas renouveler les élus locaux. Les 41 décrets qu'il a adoptés pendant l'année 2020 ainsi que la nomination des agents intérimaires de l'Exécutif dans les municipalités, le prouvent amplement.

Le 21 septembre 2021, le premier ministre Ariel Henry a renvoyé le conseil électoral partisan, exclusif et non consensuel qui avait été mis sur pied par Jovenel Moïse pour aussitôt annoncer qu'il entamait des consultations en vue du montage d'un autre organe avec pour mission de poursuivre le plan initial du président assassiné, savoir organiser un référendum constitutionnel et des élections générales.

La question des élections ne peut être soulevée sans une amélioration de la situation sécuritaire en Haïti, sans un consensus national pour le montage d'un organe électoral et sans un audit de la mise en œuvre du contrat d'enregistrement et de livraison des cartes d'identification nationale unique par DERMALOG, cette firme allemande qui a accepté de donner suite à un contrat manifestement illégal puisque sanctionné par 2 avis contraires de la Cour supérieure des comptes en Haïti et éclaboussé par un scandale de corruption.

Les droits sociaux ne sont pas respectés. Les centres de santé, hôpitaux et établissements scolaires sont inexistantes, en nombre insuffisant ou dysfonctionnels surtout dans les zones reculées et les quartiers défavorisés; aucun programme d'assistance sociale aux plus démunis n'est mis en œuvre. Et, malgré des alertes en cascade à la famine et à la pauvreté extrême, aucun plan gouvernemental pour venir en aide aux citoyens et citoyennes, n'est à l'ordre du jour.

Les droits économiques ne sont pas respectés. Chômage, secteur économique informel exposé aux aléas sociopolitiques, inflation, cherté de la vie tel est le quotidien du peuple haïtien.

Dans ces circonstances générales de déshumanisation de la population, la situation des droits humains en Haïti a été examinée le 31 janvier 2022 par le mécanisme d'Examen Périodique Universel de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de cet examen, les autorités haïtiennes ont osé affirmer que d'énormes efforts avaient été consentis par elles pour une amélioration de la situation. Pas besoin pourtant de mentionner que pour la période analysée, un président en fonction, un bâtonnier de l'ordre des avocats, au moins quatre (4) journalistes, des milliers de personnes dont environ 200 policiers ont été assassinés avec violence. Et, ce qui reste inquiétant pour nous c'est le comportement nonchalant affiché par les autorités étatiques car, il est dans le déni ce qui fait craindre la non-application des recommandations qui ont été faites à Haïti.

Par ailleurs, les Haïtiens et Haïtiennes qui tentent de fuir le cauchemar quotidien plus haut décrit sont systématiquement traqués et refoulés en Haïti : des adultes, des jeunes, des femmes enceintes, des femmes en situation de post partum ainsi que des bébés de quelques jours de naissance, sont déportés en Haïti sans qu'une attention ne soit accordée au cas de chaque individu comme cela aurait dû l'être dans un schéma de respect du droit international en matière de demande d'asile.

C'est donc sur la base de cette réalité que nous vivons chaque jour que nous demandons à la communauté internationale en général et à la communauté européenne en particulier de se mettre à notre écoute ; Nous souhaitons voir le parlement européen demander aux pays membres de l'Union Européenne de respecter nos revendications car c'est nous-mêmes citoyens et citoyennes qui sommes exposés et continuellement victimes de la débâcle dans laquelle nous pataugeons ; qu'il soit aussi demandé à la délégation de l'Union Européenne ici en Haïti de ne pas supporter un processus électoral qui débouchera sur une instabilité politique mais au contraire d'appuyer un processus inclusif, légitime issu d'un accord politique. Qu'il soit encore demandé à la délégation de l'Union Européenne en Haïti de se démarquer du Core Group qui tient à appuyer un gouvernement prédateur des droits humains dont les décisions ne reflètent en rien la vision du peuple européen en matière de respect et de réalisation des libertés et droits fondamentaux.

Je suis à votre disposition pour toutes questions et pour vos commentaires.

Merci